



# Sondage Temps de travail SPP : n'oubliez pas de répondre

**Vous avez jusqu'au 25 septembre midi** pour faire entendre votre préférence en termes de temps de travail des SPP en équipes opérationnelles.

**N'oubliez pas d'exprimer vos desideratas au moyen de ce sondage.**

**3 propositions se présentent à vous :**

- ✓ **Un régime dérogatoire de 86 G24 en 24/48 à 2064h annuelles**
- ✓ **Un régime dérogatoire dit « mixte » 50 G24 et 50 G12 à 1800h annuelles**
- ✓ **Un régime de 134 G12 « heure pour heure » dont le cycle sera défini en fonction des résultats du sondage à 1607h annuelles**

Nous insistons sur le caractère très incertain des régimes dérogatoires qui ne tiendront certainement pas face aux exigences de la Directive européenne 2003/88 sur le temps de travail. Il s'agit d'une question de temps, la DGSCGC s'y prépare.

**Le choix maintenant vous appartient. C'est la dernière étape du protocole pour application pérenne au 1<sup>er</sup> janvier 2019.**

SYNDICAT  
AUTONOME  
SPP PATS

BP 653  
83053 TOULON CEDEX

Tel: 04 94 46 79 26  
president@saspp-pats83.org

Affilié à la FA-FPT & la FA-FP

*S'engager à vos côtés, réussir ensemble*  
*Les Autonomes*